

28/09/2018

## Sommaire

- > Performances des indices (en %)
- > Point macro
- > Actualité fiscale
- > La Banque s'engage

« Le 22 novembre prochain nous aurons l'occasion de recevoir François Duhon, le Chief Economist & Strategist du CM-CIC. Sa conférence sera intitulée : « La croissance plie mais ne rompra pas ». Ce sera l'occasion de faire le point sur une année 2018 contrastée et d'aborder les perspectives pour l'année prochaine.

Nous espérons vous y accueillir nombreux ».

Les équipes de Banque Transatlantique Belgium

## ► PERFORMANCES DES INDICES (EN %)

En date du 28/09/2018	BEL 20	CAC 40	EuroStoxx 50	S&P500 (en \$)	Nikkei (en ¥)	Hang Seng (en HKD)
<b>1 mois</b>	-2,86	0,15	-1,40	0,57	5,73	-1,99
<b>3 mois</b>	0,12	4,13	1,00	7,28	8,31	-2,49
<b>Depuis le 01/01/2018</b>	-6,82	3,41	-2,99	8,99	5,95	-7,12
<b>1 an</b>	-7,36	3,77	-4,61	16,09	18,45	1,34
<b>3 ans</b>	11,72	26,08	11,84	54,85	36,70	31,16
<b>5 ans</b>	31,53	31,21	16,44	72,25	63,41	19,74

Source Bloomberg

## ► POINT MACRO

### Les divergences s'amplifient

Les éléments que nous avons présentés dans notre dernière lettre trimestrielle n'ont fait que s'amplifier sur les marchés de capitaux. La poursuite du resserrement monétaire américain, couplé au durcissement de la guerre commerciale menée par les Etats-Unis ont contribué à accentuer les dynamiques observées sur les grandes places boursières internationales.

Les pays émergents sont les grands perdants de ce nouvel ordre économique. La remontée des taux américains, y compris sur la partie la plus courte de la courbe supprime l'attractivité relative dont pouvaient bénéficier jusqu'alors les placements sur le crédit émergent. En outre, le renforcement du billet vert face à l'ensemble des devises internationales complique le refinancement à venir de certains acteurs ayant profité à outrance d'un dollar faible et de taux d'emprunt proches de 0 aux Etats-Unis. Nous restons de ce fait très prudents sur l'ensemble du bloc émergent, tant sur la dette que sur les actions. Nous maintenons un biais positif sur la thématique du consommateur chinois mais demeurons à l'écart des autres angles.

### Tendances divergentes en Europe

En Europe, il est plus difficile d'observer une tendance générale se dessiner. La plupart des Etats affrontent une instabilité politique générant une forte défiance sur les

marchés. De Londres à Berlin, en passant par Rome, les grandes capitales sont incapables de présenter des équipes gouvernementales parlant d'une seule voix.

Par ailleurs, la guerre commerciale met sous pression des secteurs entiers comme l'automobile. Il en résulte de fortes disparités sur les marchés nationaux, notamment equity. Alors que le CAC 40 progresse de près de 4% depuis le début de l'année, l'indice phare allemand est en recul de 4% également sur la même période. Sur les marchés obligataires, ces tensions ont conduit le Bund (10 ans allemand) à rester à des niveaux plancher, soit un rendement de l'ordre de 0,3%. La tendance semble cependant se détendre depuis un mois.

A l'inverse, les marchés boursiers américains poursuivent leur ascension, portés notamment par la forte appréciation des valeurs technologiques.

Amazon et Apple ont franchi le seuil symbolique des 1.000 milliards de capitalisation boursière et tirent dans leur sillage toute une nouvelle économie.

### Atouts européens

D'un point de vue fondamental cependant, les sociétés européennes présentent toujours de nombreux atouts. Les rendements demeurent très élevés non seulement en comparaison avec les actions américaines mais aussi face au taux dit sans risque, à savoir les taux souverains. A court terme, le marché choisit toutefois de privilégier la croissance des chiffres d'affaires à

« A court terme, le marché choisit toutefois de privilégier la croissance des chiffres d'affaires à la valorisation intrinsèque des entreprises et à leur profitabilité »

la valorisation intrinsèque des entreprises et à leur rentabilité. Le récent rally sur le sous-segment des med-tech illustre cette préférence. C'est précisément dans ce contexte que nous maintenons notre forte exposition au secteur de la technologie dans son ensemble : logiciels, semi-conducteurs, cloud computing

ou commerce en ligne. Les rendements observés sur les actions européennes, surpassant parfois les 4%, ne suffisent pas à ce jour à charmer les investisseurs. Le retour du duel *growth* – *value* plante tranquillement son décor mais il n'est pas encore sur le devant de la scène boursière.

## ► ACTUALITÉS FISCALES FRANCO-BELGE

### *La transparence devient la norme*

Vous détenez un important portefeuille-titres à travers une société de droit commun ? Vous êtes l'actionnaire majoritaire d'une société commerciale ? Très bientôt, ces informations seront rendues publiques en raison de deux nouvelles obligations administratives.

Premièrement, entre le 1er novembre 2018 et le 1er mai 2019, les sociétés de droit commun (appelées désormais « sociétés simples ») devront s'inscrire auprès de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et perdront ainsi leur caractère privé et discret. En effet, en consultant le site internet de la BCE, on pourra notamment avoir connaissance, via le numéro d'entreprise ou le nom de la société, de l'adresse de la société ainsi que des noms et prénoms des fondateurs et des gérants.

#### **Comptabilité simplifiée**

Par ailleurs, les sociétés simples devront désormais tenir une comptabilité simplifiée contenant au moins trois journaux comptables présentant de manière fidèle et en détails, d'une part, les mouvements des liquidités et le solde journalier des comptes et d'autre part, les achats/ventes et prestations reçues/fournies.

Pour terminer, notons que pour l'instant, ces sociétés ne devront ni publier leurs statuts au Moniteur Belge ni publier leurs comptes annuels à la Banque nationale de Belgique.

#### **Ultimate Beneficial Owner**

Deuxièmement, entre le 1er décembre 2018 et le 31 mars 2019, toutes les personnes qui contrôlent au moins 25% des droits de vote d'une société belge ou qui en sont le gérant ou l'administrateur délégué, devront le mentionner dans le Registre UBO (Ultimate Beneficial Owner) tenu par le SPF Finances.

A l'instar du site internet de la BCE, ce registre sera disponible au grand public, sans restriction, pour autant que l'on dispose du numéro d'entreprise de la société ou de son nom. En outre, une plateforme centrale européenne sera bientôt mise sur pied et compilera les informations contenues dans les registres des pays européens ; cette plateforme devant en principe être limitée à la consultation par les seules administrations fiscales européennes. Ce registre comprendra toutes les données d'identification du bénéficiaire (noms, prénoms, date de naissance, adresse, nationalité, etc.) ainsi que la date à laquelle la qualité de bénéficiaire effectif a été acquise.

#### **Fin d'un certain anonymat**

Notons pour terminer que ces obligations s'inscrivent en toile de fond du contexte fiscal tendant vers la transparence et des pouvoirs de plus en plus étendus dont disposent les administrations fiscales, grâce par exemple à l'échange d'informations bancaires ou encore à l'obligation pour les professionnels de dénoncer des montages fiscaux agressifs.

## ► LA BANQUE S'ENGAGE

Forte mobilisation des équipes de la Banque Transatlantique lors du gala de la Fondation Saint-Luc qui s'est tenu le 13 septembre dernier. Les membres du personnel de la Banque se sont joints aux bénévoles pour assurer le service, vendre des billets de tombola et récolter les promesses de dons pour financer l'acquisition d'une Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) de dernière génération.

La Banque a également financé la production du film de la Fondation Saint-Luc. Ce très beau film, réalisé par la société DoubleDouble, s'appuie sur le témoignage de patients et de médecins pour mettre en avant l'importance de bénéficier d'une IRM dans le cadre de la recherche médicale.

N'hésitez pas à visionner le film et faire un don !  
<http://www.fondationsaintluc.be/>



# BANQUE TRANSATLANTIQUE BELGIUM